



Impact sémantique du positionnement de l'adjectif qualificatif dans le syntagme nominal: Cas des *Soleils des indépendances* D'Ahmadou KOUROUMA.

YAO Kouadio Jean

Université Felix Houphouet Boigny

Introduction

La phrase, du point de vue normatif, peut être considérée comme une combinaison de plusieurs unités linguistiques, selon des règles préétablies par la langue, en vue de produire du sens. Il en découle que le respect de la syntaxe est une exigence discursive pour induire de la signifiante. Toute chose qui a amené Franck Marchand à affirmer que la syntaxe énonce les règles permettant d'engendrer les phrases de la langue¹.

Il ressort de ce qui précède que la syntaxe constitue la base de l'écriture de la langue vu qu'elle définit l'ordre des constituants qui donne un sens à la phrase. C'est, donc, guidé par ce constat que nous nous proposons d'analyser l'impact sémantique du positionnement de l'adjectif qualificatif dans le syntagme nominal dans *Les Soleils des Indépendances* d'Ahmadou Kourouma. Ainsi défini, l'objet de cette recherche se traduit-il par cette interrogation suivante : quels sont les enjeux sémantiques du positionnement de l'adjectif qualificatif dans l'encodage phrastique chez Ahmadou Kourouma ? Autrement dit, en quoi le positionnement de l'adjectif qualificatif dans le syntagme nominal peut-il influencer sur le sens de la phrase ?

Aussi, la présente analyse s'articulera-t-elle autour de deux perspectives d'étude : d'abord, nous présenterons quelques principes syntaxiques liés aux différents positionnements de l'adjectif qualificatif ; ensuite, nous montrerons quelle peut être la portée sémantique des différentes positions de l'adjectif qualificatif dans le syntagme nominal.

¹ Franck MARCHAND, *Manuel de linguistique appliquée : analyse de la langue, Tome 3*, Paris, Delagrave, 1981, p.28.



I- Principes syntaxiques liés à la place de l'adjectif qualificatif

Comme toute classe grammaticale, celle de l'adjectif qualificatif est régie par un ensemble de propriétés. Dès lors, il paraît impérieux de définir, d'une part, l'adjectif qualificatif, avant d'envisager l'étude de ses caractéristiques, conformément au sujet ; et d'autre part, rappeler la syntaxe du syntagme adjectival (SA).

I-1 Approche définitionnelle de l'adjectif qualificatif et rappel de sa syntaxe

Plusieurs auteurs proposent des définitions de l'adjectif qualificatif. Parmi celles-ci, figurent celles de Jean-Claude Chevalier et de Jean Dubois.

Selon Jean-Claude Chevalier, (2) « l'adjectif qualificatif désigne une qualité attachée à la substance »². Cette définition de Jean-Claude Chevalier met en relief le rôle de l'adjectif qualificatif. Par ailleurs, celle de Jean Dubois met l'accent sur l'une des caractéristiques syntaxiques de l'adjectif qualificatif. En effet, il affirme que l'adjectif qualificatif est un constituant facultatif du groupe du nom ou un constituant d'un groupe du verbe³. Partant de cette définition, l'adjectif qualificatif est, soit, un constituant du syntagme nominal :

(4) Le **petit** garnement **européen**.

A. K / L S I : 23.

Soit, un constituant d'un syntagme verbal :

(5) on lui signifia que son parti était **mort**.

A. K / L S I : 83.

Il faut, en définitive, retenir que l'adjectif qualificatif traduit l'état propre à quelque chose ; autrement dit, l'adjectif qualificatif sert à mettre en relief les caractéristiques inhérentes à une chose. Par ailleurs, Jean Dubois précise la syntaxe de l'adjectif qualificatif (la citation 3). Ainsi défini, l'adjectif qualificatif appartient, soit, au syntagme nominal avec

² Jean-Claude CHEVALIER, Claire BLANCHE-BENVENISTE, *Grammaire du français contemporain*, Paris, Larousse, 1987, p.190.

³ Jean DUBOIS, René LAGANE, *La Nouvelle Grammaire du français*, Paris, 1961, p.8.



une place bien précise (exemple 4), soit, au groupe verbal avec une position que lui confère sa syntaxe (exemple 5). Ce sont ces différentes positions qui vont être analysées dans le chapitre qui suit. Pour la présente analyse, nous optons pour les différentes positions de l'adjectif qualificatif dans le syntagme nominal. En effet, l'adjectif qualificatif, en tant que constituant facultatif du syntagme nominal, a, généralement, trois positions relativement au nom. D'abord, l'antéposition est la place de l'adjectif qualificatif placé avant le nom. Dès lors, il est appelé épithète liée antéposée :

(6) Son père était un **riche** notable.

A. K / L S I : 83.

Ensuite, quand il est placé après le nom, il est dit épithète liée postposée. Dans ce cas, il s'agit de la postposition : (7) Les dents **blanches**

A. K / L S I : 48.

Enfin, l'adjectif qualificatif peut être détaché du nom dont il est satellite et se placer en tête de phrase. Dans ce cas, il est dit épithète détachée. Alors, il s'agit du détachement :

(8) **Silencieux**, ils passèrent.

A. K / L S I : 115.

Pour finir, l'adjectif qualificatif a trois positionnements qui sont définis par des principes quand il est élément facultatif du syntagme nominal : antéposé au nom quand il est placé devant le nom ; postposé au nom lorsqu'il est placé après le nom ; détaché quand il est placé soit, en tête de phrase, soit, en fin de phrase. Ces différentes règles sont inhérentes, soit, à leurs morphologies, soit, à leurs dimensions.

I-2 Différents facteurs définissant les places de l'adjectif qualificatif

Les places de l'adjectif qualificatif sont déterminées par plusieurs facteurs préétablis par les propriétés de leur classe grammaticale. Cela est mis en relief par Robert Léon Wagner et Jacqueline Pinchon, en ces termes : théoriquement, tout adjectif-épithète, en français, peut se placer avant ou après le substantif auquel il se rapporte. En regard de l'ordre normal Substantif-adjectif épithète, l'ordre inverse adjectif épithète-Substantif est donc toujours



motivé.⁴ Cette conclusion relève du fait que le positionnement normal de l'adjectif qualificatif est la postposition de l'épithète liée. De même, l'antéposition de l'adjectif qualificatif est alors due à une motivation de l'auteur. C'est, d'ailleurs, cela qui va constituer l'intérêt de la deuxième partie de ce travail. Mais avant, intéressons-nous aux différents facteurs qui commandent telle ou telle place de l'adjectif qualificatif, aux fins de déceler les cas qui respectent les propriétés et ceux où l'auteur manifeste des motivations que nous devons rechercher.

I-2-1 Adjectifs habituellement antéposés

Plusieurs adjectifs qualificatifs sont antéposés. Ils sont déterminés par plusieurs critères. A cet effet, René Lagane dit ceci : Il existe une liste illimitée d'adjectifs qui sont ordinairement placés avant le nom (antéposés); ces adjectifs n'ont le plus souvent qu'une ou deux syllabes: beau, grand, etc.⁵ Tels que définis par René Lagane, les adjectifs qualificatifs monosyllabiques ou bisyllabiques sont le souvent antéposés au nom ; toute chose que précisent Wagner et Pinchon, en disant que lorsqu'un adjectif monosyllabique détermine un substantif polysyllabique, on le place de préférence avant lui⁶.

(9) Fama Doumbouya ! **Vrai** Doumbouya.

A. K / L S I: 12.

(10) Fama souffla un **gros** bissimilaï.

A. K / L S I: 29.

Dans ces deux phrases, «vrai» et « gros» sont monosyllabiques. Il est, donc, dit que la dimension de l'adjectif détermine sa position relativement au nom dont il est le modificateur. D'autres positionnements de l'adjectif qualificatif existent.

I-2-2 Adjectifs habituellement postposés

⁴ Robert Léon WAGNER, Jacqueline PINCHON, *Grammaire du français classique et contemporain*, Paris, Hachette, 1991, p.158.

⁵ René LAGANE, *Difficultés grammaticales*, Paris, Larousse, 2011, p.7.

⁶ Robert Léon WAGNER, Jacqueline PINCHON, *Grammaire du français classique et contemporain*, Paris, Hachette, 1991, p.158.



Généralement, dans la langue française, nombreux sont les adjectifs qualificatifs qui demeurent postposés, à savoir, placés après le nom. A ce sujet, Catherine Fromilhague et Anne Saucier-Chateau disent ceci : Les adjectifs classifiants constituent un ensemble d'adjectifs qui énoncent une propriété objective, définissable indépendamment de toute énonciation. Il s'agit de ceux dont le sème principal est « apparence physique objectivement : adjectif de couleur, de forme... ».⁷

Concernant la postposition, un fait reste remarquable, selon Catherine Fromilhague et Anne Saucier-Chateau ; il s'agit du caractère objectif que véhicule l'adjectif qualificatif. Certains adjectifs obéissent à ce caractère. Entre autres, l'adjectif de couleur :

(11) Les dents **blanches**.

A. K / L S I : 48.

(12) Le garçon le plus **noir**. A. K / L S I : 48.

On peut noter que, dans l'exemple 12, l'auteur évoque les dents luisantes de Fama que sa femme a vues dans le Horodougou. Alors que la couleur noire traduit le teint noir de Fama; leurs sens sont objectifs. Au nombre de ce genre d'adjectifs qualificatifs, figure l'adjectif dérivé ou relationnel.

Au nombre des adjectifs postposés figurent les adjectifs relationnels ou dérivés. En effet, les adjectifs dérivés ou relationnels font partie de ceux qui, postposés, traduisent un caractère objectif du nom qu'il caractérise. De fait, l'adjectif relationnel est un adjectif qui est construit sur la racine d'un nom et qui exprime une relation entre le nom et l'adjectif. Ce rapport est mieux explicité par Jean-Claude Chevalier en ces termes : On remarque fréquemment, surtout dans l'usage contemporain, que l'adjectif marque non pas une qualité mais une relation : une décision ministérielle, vacances gouvernementales...⁸

(13) La terre **lointaine** et **étrangère**.

⁷ Catherine FROMILHAGUE, Anne SAUCIER-CHATEAU, *Introduction à l'analyse stylistique*, Paris, Nathan, 2000, p.209.

⁸ Jean-Claude CHEVALIER, Claire BLANCHE-BENVENISTE, *Grammaire du français contemporain*, Paris, Larousse, 1987, p.190.



A. K / L S I : 9.

Les adjectifs qualificatifs « lointaine » et « étrangère » sont formés, respectivement, sur le radical « loin » et le radical « étrange ». Dans la phrase, ils sont postposés au nom auquel ils se rapportent. D'autres cas de postposition existent. On peut citer, dans ce cadre, les adjectifs verbaux ou les participes passés employés comme adjectifs qualificatifs :

(14) Sur les pistes **perdues** au plein dans la brousse **inhabitée**.

A. K / L S I : 9.

(15) Des mains **tremblantes** se tendaient.

A. K / L S I : 17.

En définitive, l'adjectif qualificatif a différentes places définies dans la phrase par un critère grammatical.

Concernant les épithètes, trois positionnements se dessinent clairement : l'antéposition, la postposition et la position détachée. Relativement à l'antéposition, la dimension syllabique est l'un des critères. En effet, les adjectifs monosyllabiques et bisyllabiques sont toujours antéposés au nom auquel ils se rapportent. A ce facteur de dimension, s'ajoutent ceux qui sont des adjectifs de forme.

Au sujet des adjectifs postposés, il convient de dire qu'ils sont nombreux parce que la postposition est la place favorite des adjectifs qui sont employés par l'auteur sans aucune forme d'expressivité. Ainsi, trouve-t-on dans ce chapitre, les adjectifs de couleur, les participes passés employés comme adjectifs qualificatifs, les verbes- adjectifs ou les adjectifs verbaux, les adjectifs relationnels ou dérivés, les épithètes de nature, les épithètes de nationalité. Après les adjectifs postposés, viennent les épithètes détachées qui, malgré leur antéposition gardent une particularité ; de fait, ils sont séparés du nom par une virgule; pour terminer, il y a les adjectifs attributs qui sont postposés au verbe. Néanmoins, il peut arriver que ces critères soient transgressés par l'auteur pour des raisons qu'il convient de rechercher. Ainsi, en le faisant, l'auteur accorde au positionnement de l'adjectif qualificatif dans le syntagme nominal, une force, un poids qui peut influencer sur le sens du syntagme, d'une part et, d'autre part, sur le sens de la phrase. Ainsi, la syntaxe de l'épithète détermine-t-elle le sens du syntagme nominal dont elle est le satellite.



II- Enjeux sémantiques liés aux positionnements de l'adjectif qualificatif dans le syntagme nominal chez Kourouma

Toute phrase en grammaire est le résultat de l'agencement des unités linguistiques qui la composent. De ce fait, la signification de la phrase relève de la sémantique dont parle Franck Marchand en ces termes : « La sémantique énonce les règles permettant d'interpréter les phrases du point de vue de la signification »⁹. Partant, le sens est le résultat des rapports sémantiques entre les différents constituants de la phrase. A ce sujet, les intentions de l'auteur peuvent être induites par plusieurs procédés, parmi lesquels le choix de la place de l'adjectif qualificatif. D'où cette pensée de René Lagane: l'adjectif antéposé exprime souvent une vision subjective, une appréciation; il se charge d'une valeur affective, par opposition à la vision objective, à la valeur descriptive de ce même adjectif quand il est postposé.¹⁰

A ce sujet, et concernant le présent travail, il y a lieu de s'interroger sur le bien-fondé du positionnement de l'adjectif qualificatif dans l'écriture des œuvres d'Ahmadou Kourouma, en l'occurrence, les *Soleils des Indépendances*. Ainsi, est-il aisé de comprendre que la place de l'adjectif qualificatif influe sur le sens de l'écriture de l'auteur. En effet, antéposé, il exprime un caractère subjectif et postposé, il traduit une vision objective de ce qu'il décrit. C'est, donc, à partir de ce postulat que nous allons conduire l'interprétation du positionnement de l'adjectif qualificatif. Au regard du corpus, plusieurs interprétations peuvent être faites.

II-1 Recherche de l'information a caractère objectif

L'écriture de tout auteur peut avoir plusieurs orientations, toute chose qui met en valeur l'essence même de l'interprétation. Pour cela, il recourt à des indices textuels réalistes ou concrets. Soit l'exemple(16) suivant:

Né dans le Tombouctou aux portes du désert derrière le fleuve, dans l'infini du sable **jaune** et des harmattans **rigoureux**.

A. K / L S I : 65.

Dans cette phrase, les adjectifs qualificatifs « jaune » et « rigoureux » sont postposés. Dans ce contexte, ils traduisent un caractère objectif de ce qu'ils décrivent. Ici, l'auteur s'en

⁹ Franck MARCHAND, *Manuel de linguistique appliquée : analyse de la langue, Tome3*, Paris, Delagrave, 1981, p 28.

¹⁰ René LAGANE, *Difficultés grammaticales, Paris, Larousse*, 2011, p. 8.



Revue Baobab: numéro 10

Premier semestre 2012

sert pour quitter la fiction afin de rentrer dans le monde réel. Aussi, la postposition des épithètes liées vient-elle dévoiler le trait réaliste de l'écriture de Kourouma. En effet, l'adjectif de couleur « jaune » traduit la couleur jaune du sable du désert, quand l'adjectif « rigoureux » décrit la situation climatique propre au pays du sahel : l'harmattan.

Ce caractère réaliste est mis en relief par Wagner et Pinchon : quand aucune raison spéciale ne conduit à antéposer l'adjectif épithète, celui-ci se place normalement après le substantif. C'est le cas, lorsque l'adjectif qualificatif apporte une information objective.¹¹

De ce fait, dans un cas ou dans l'autre, la postposition de l'épithète liée permet à l'auteur d'être objectif, de camper des situations vraisemblables. Il arrive, parfois, que l'auteur transgresse les normes grammaticales relatives à la place de l'adjectif qualificatif. Partant, le positionnement révèle l'expressivité de l'auteur.

II-2 Désir de l'expressivité

La recherche de l'expressivité ou de l'effet de style peut déterminer la place de l'épithète. A cet égard, Wagner et Pinchon précisent que La place de l'épithète s'explique dans chaque cas par des raisons particulières qui tiennent au sens ou à l'effet de style qu'on cherche¹². En effet, la place de l'épithète liée est fondée soit, par le premier sens (la dénotation) soit, par une valeur (la connotation). Pour ce faire, plusieurs cas existent.

II-2-1 Valeurs liées à la transgression du facteur d'ordre rythmique

Pour cerner les valeurs nées des transgressions des facteurs d'ordre rythmique, il nous est obligé d'étayer ces différents facteurs. En effet, selon Jean-Claude Chevalier et Blanche-Benveniste : la place inhabituelle de l'adjectif qualificatif épithète s'explique par une intention stylistique de l'auteur : le fait d'inverser l'ordre attendu, aussi bien dans un sens ou dans l'autre, est générateur d'un effet qui dépend et de l'adjectif employé et du contexte.¹³ :

(17) De **solitaires** et **impertinents** nuages commençaient à s'agiter.

A. K / L S I 12.

¹¹ Robert Léon WAGNER, Jacqueline PINCHON, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, 1991, p.161

¹² Léon Robert WAGNER, Jacqueline PINCHON, Op. Cit, p.161

¹³ Jean-CHEVALIER, Claire BLANCHE-BENVENISTE, *Grammaire du français contemporain*, Paris, Larousse, 1987, p 207



(18) Les soleils des Indépendances **maléfiques**.

A. K / L S I : 11.

Selon le facteur d'ordre rythmique, la tendance est que le terme le plus court soit placé en tête de phrase. Or, dans l'exemple 17, « solitaires » est composé de trois syllabes ; « impertinents » est fait de quatre syllabes alors que le nom dont ils sont les modificateurs est composé de deux syllabes. Sur cette base, la phrase attendue aurait été celle-ci : « des nuages solitaires et impertinents commençaient à s'agiter ». Ainsi, l'auteur, en choisissant de créer une distorsion rythmique, met-il en exergue et accorde-t-il du relief aux mouvements des nuages insolites.

Du coup, il crée un effet de style : la métaphore traduite par le syntagme nominal « impertinents nuages ». Cela accorde du crédit à son imagination. De ce fait, l'antéposition des épithètes « solitaires » et « impertinents » à la place de leur postposition relève d'un choix délibéré de l'auteur de susciter une emphatisation des mouvements peu orthodoxes des nuages.

Il en est de même de l'exemple 18. En effet, le groupe de mots « Soleils des Indépendances » est suffisamment long, alors que l'épithète liée « maléfiques » est composée de trois syllabes. Cela est une transgression de l'ordre rythmique que met à nu l'auteur qui ironise sur l'ère des indépendances. En définitive, l'antéposition et la postposition dues aux transgressions de l'ordre rythmique traduisent chacune une valeur : l'emphase, la mise en exergue du caractère insolite des nuages et l'état d'âme de l'auteur : l'ironie sur les indépendances. Des distorsions d'un autre ordre peuvent susciter d'autres valeurs.

II-2-2 Valeurs liées à la transgression des facteurs d'ordre sémantique et syntaxique

Généralement, la norme relative à la place des épithètes est que celles habituellement postposées apportent à la phrase un sens objectif, alors que celles habituellement antéposées suscitent des valeurs. Une transgression de ces normes relève, en réalité d'une recherche d'expressivité, ce dont parle Jean-Claude Chevalier en disant que, parmi les facteurs qui déterminent les places des adjectifs qualificatifs figurent les facteurs d'ordre sémantique et syntaxique. A ce sujet, Jean-Claude Chevalier et Claire Blanche-Benveniste écrivent ceci : la



place inhabituelle de l'adjectif qualificatif épithète s'explique par une intention stylistique de l'auteur : le fait d'inverser l'ordre attendu, aussi bien dans un sens ou dans l'autre, est générateur d'un effet qui dépend et de l'adjectif employé et du contexte.¹⁴

A cette première règle, ils ajoutent une autre concernant les autres formes d'adjectifs qualificatifs. Ce sont ceux placés avant le substantif dont le sens se combine facilement avec celui du substantif : adjectifs courants comportant souvent une nuance d'appréciation normale ou esthétique (petit, bon, vrai, vieux, grand, haut etc.). Sont placés après le substantif ceux des adjectifs exprimant une relation, mais aussi adjectifs exprimant une couleur, la forme... Les adjectifs verbaux¹⁵.

De cette définition, il ressort que les adjectifs courts monosyllabiques exprimant un jugement esthétique sont antéposés au nom, alors que les adjectifs de forme et de couleur restent postposés au nom auquel ils se rapportent. Ainsi, évoquer simultanément le positionnement et le sens ramène-t-il et au facteur d'ordre syntaxique (positionnement) et au facteur d'ordre sémantique (l'expression d'appréciation normale et esthétique). Alors, fouler au pied ces normes relève d'une distorsion sémantico-syntaxique qui donne lieu, soit à des effets de style, soit, à l'expression de la pensée de l'auteur. C'est cela que nous tenterons de montrer dans les exemples suivants :

(19) **Pauvre** maman ! **Pauvre** maman !

A. K / L S I : 34.

(20) Du monde pour le septième jour de cet **enterré** Ibrahim.

A. K / L S I : 13..

(21) Pour se concentrer sur les **blancs** immeubles de la ville blanche.

A. K / L S I : 20.

(22) Les **agaçants** ronflements de Fama.

A. K / L S I : 37.

¹⁴ Jean-Claude Chevalier, Claire Blanche- Benveniste, *Grammaire du français contemporain*, Paris, Larousse, 1987, p 207

¹⁵ Jean- Claude CHEVALIER, Claire BLANHE-BENVENISTE, Op. Cit, p.205



Chacune des places de l'adjectif qualificatif traduit une pensée de l'auteur, car nous avons vu, plus haut (exemple 18), que la postposition décrit tout ce qui est objectif, quand l'antéposition relate l'expressivité, les faits subjectifs. Ceci étant, l'antéposition de l'épithète liée « pauvre » de l'exemple (19) permet à Kourouma de mettre en exergue la situation pathétique de la femme de Fama qui inspire la compassion. En effet, elle rencontre des difficultés à connaître les joies de la maternité. Dès lors, elle fait pitié, au regard du rang qu'occupe Fama dans sa communauté. Cette notion d'affection liée à l'antéposition de l'épithète liée « pauvre » est relevée par René Lagane en ces termes : « l'adjectif antéposé exprime souvent une vision subjective, une appréciation ; il se charge d'une valeur affective »¹⁶. Si l'auteur avait choisi la postposition, en écrivant : « La maman pauvre », le sens aurait été différent ; dans ce cas-là, la postposition signifierait que la maman est démunie. Alors, cela aurait été la situation sociale matérielle de la femme de Fama qui serait mise en relief. Ce que soutient, aussi, René Lagane, en écrivant ceci : « la vision subjective d'un adjectif antéposé s'oppose à la vision objective, à la valeur descriptive de ce même adjectif postposé : un **pauvre** homme est un homme sur lequel je m'apitoie ; un homme **pauvre** peut être objectivement déclaré sur les critères financiers¹⁷. D'autres cas de figure existent.

L'exemple (20) « enterré » relève d'un autre cas de figure. En effet, l'épithète liée « enterré » est à la forme adjectivale du participe. En tant que telle, elle fait partie des épithètes habituellement postposées. Or, dans cet exemple, elle est antéposée au nom. De fait, cette antéposition est une transgression de la norme ; toute chose qui permet de mettre un accent particulier sur le statut du défunt. Effectivement, Ibrahima semble être un vil individu de cette communauté. Donc, cela peut être considéré comme une ironie que l'auteur projette sur la personne d'Ibrahima. Pour continuer, les deux exemples suivants méritent aussi un regard particulier. En effet, les exemples (21) « blancs » et (22) « agaçants » constituent les preuves flagrantes d'une révolte de l'auteur relativement à la rigidité des canons de l'esthétique de la langue française. En fait, les adjectifs de couleur et les adjectifs verbaux sont toujours postposés au nom. Or, ici, Ahmadou Kourouma choisit de les mettre en position antéposée. Ainsi, une explication possible peut-elle naître de cette distorsion syntaxique. De

¹⁶ René LAGANE, *Difficultés grammaticales*, Paris, Larousse, 2011, p.8.

¹⁷ René LAGANE, *Op.Cit.*, p.8.



fait, sachant que l'auteur est très ancré dans la tradition, et donc, dans la civilisation de l'oralité, il privilégie les valeurs des langues maternelles africaines. Dès lors, il utilise la langue française en appliquant textuellement la grammaire du malinké qu'il parle. Alors, il se crée une interférence linguistique qui met à nu ces distorsions tantôt, syntaxiques, tantôt, sémantiques. Une autre raison peut, aussi, expliquer cette transgression des syntaxes des adjectifs de couleur et des adjectifs verbaux.

Pour ce faire, nous nous fonderons sur la pensée de Catherine Fromilhague et d'Anne Saucier-Chateau exprimée comme suit : l'enrichissement connotatif est aussi d'ordre plus individuel : connotations affectives et/ ou axiologiques accompagnent souvent l'antéposition qui devient un marqueur de subjectivité : l'antéposition dite inversion poétique¹⁸.

De cette définition, nous notons que ces antépositions anormales résultent de l'antéposition dite « inversion poétique » qui concourt à enrichir les connotations affectives ou axiologiques (jugement de valeur, jugement esthétique etc.). Dans le cas d'Ahmadou Kourouma, le jugement esthétique peut être de mise. Effectivement, au nom de la flexibilité de la langue qui évolue avec le temps, affublée de son corollaire de mutations, Kourouma pense qu'il faut laisser la langue française vibrer au rythme du temps. D'où la rupture avec la rigidité de la syntaxe de la langue française. En choisissant d'écrire l'adjectif de couleur en position d'épithète antéposée, de même que l'adjectif verbal, il rompt avec les canons de l'esthétique de la langue française qui cadre mal avec les réalités linguistiques africaines, comme il le signifie en ces termes : J'adapte la langue au rythme narratif africain. M'étant aperçu que le français classique constituait un carcan qu'il me fallait dépasser. Ce livre s'adresse à l'Africain. J'ai pensé en malinké et écrit en français, en cassant le français pour trouver et restituer le rythme africain¹⁹.

En conclusion à cette partie, on peut dire que cette attitude de Kourouma est une célébration de l'oralité de la langue africaine, en filigrane. Par extrapolation, il s'agit d'une manifestation de la néo-négritude qui brise le carcan des mutations linguistiques occidentales, pour laisser asseoir l'africanité. Au total, ces transgressions syntaxiques et

¹⁸ Catherine FROMILHAGUE et Anne SAUCIER-CHATEAU, *Introduction à l'Analyse stylistique*, Nathan, 2000, p.213.

¹⁹ Paulette DECRAENE, Revue, « *L'Afrique littéraire et artistique* », Paris, 4^e trimestre, p.38.



sémantiques s'apparentent à un acte de rébellion littéraire de la part d'Ahmadou Kourouma qui innove en matière d'esthétique littéraire.

En définitive, les différentes valeurs nées des différentes places des adjectifs qualificatifs sont l'expression des intentions idéologiques et littéraires de l'auteur. D'autres valeurs sont liées aux places des adjectifs qualificatifs.

II-3 Recherche d'emphatisation

La place de l'adjectif qualificatif a un rôle important dans l'écriture du texte. A cet effet, Georges Court dit ceci: « Pour de nombreux adjectifs, la place est indifférente. Cependant, remarquons que le changement de place entraîne dans certains cas un changement de sens. »²⁰. Dans cette optique, certaines places de l'adjectif qualificatif peuvent viser la recherche d'emphatisation.

Soient les exemples suivants :

(23) O **chaude, étouffante**, presque **pimentée**, l'atmosphère de la case.

A. K / L S I : 37.

(24) **Seuls** tranchaient le gris de la langue et le bariolé du ciel.

A. K / L S I : 46.

Dans l'exemple (23), les épithètes détachées « chaude », « étouffante » et « pimentées » sont issues de la dislocation. Cette forme d'écriture contribue à mettre en exergue l'atmosphère suffocante de la case. En réalité, les épithètes détachées produisent, par la recherche d'emphatisation, un effet d'intensité qui donne du relief au texte.

Quant à l'exemple (24), l'adjectif qualificatif « seuls » placé en début de phrase donne l'impression d'être le sujet de la phrase. En réalité, le sujet réel de la phrase est inversé ; De ce fait, il s'agit d'un cas de sujet réel et de sujet apparent. Partant, l'isolement de l'adjectif en tête de phrase est une forme d'emphase qui insiste sur le rôle spécifique de la couleur grise de la lagune et le caractère affreux du ciel.

²⁰Georges COURT, *Pour mieux connaître le français: orthographe, grammaire*, Paris, Fourcher, 1975, p. 92.



Pour terminer, la place de l'adjectif qualificatif joue un rôle capital. En effet, elle confère à la phrase un sens, un choix esthétique, une idéologie traduite par la plume de l'auteur. En effet, la place de l'épithète dans le syntagme nominal, que ce soit postposé au nom, antéposé au nom ou encore détaché du nom contribue à densifier sémantiquement, d'une part le syntagme nominal et d'autre part, la phrase tout entière. Ainsi, le positionnement de l'adjectif qualificatif a-t-il un poids, une portée sémantique sur la phrase. D'où la réflexion de René Lagane en ces termes : « Souvent, l'antéposition est un trait de l'usage littéraire qui ajoute une simple nuance affective ».²¹

Conclusion

Le champ d'analyse a permis d'identifier plusieurs positionnements de l'adjectif qualificatif dans la phrase : l'antéposition, la postposition, le détachement en tête de phrase. Chaque position est propre à un type d'épithète. Ainsi, généralement, les adjectifs antéposés concernent-ils les adjectifs qualificatifs monosyllabiques et parfois bisyllabiques.

Quant à la postposition, elle est propre aux adjectifs classifiants qui énoncent une propriété objective du nom dont ils sont satellites. Il s'agit des adjectifs de couleur, des adjectifs de forme, des adjectifs verbaux, des adjectifs relationnels, des participes passés employés sans auxiliaires, des adjectifs de nationalité et de nature.

Partant, en ce qui concerne les valeurs, chaque épithète produit un effet de sens en fonction de son positionnement dans la phrase. En effet, les adjectifs classifiants révèlent une information à caractère objectif, concret et réel. Quant aux non-classifiants, ils visent la subjectivité liée à la liberté de pensée de l'auteur. Dès lors, plusieurs valeurs possibles peuvent naître : recherche d'emphase, expression d'état d'âme de l'auteur (sentiment moral, jugement esthétique jugement axiologique). Pour cela, l'auteur procède à des écarts syntagmatiques et paradigmatiques en transgressant les facteurs d'ordre syntaxique, sémantique et rythmique). Ainsi, Ahmadou Kourouma se sert-il des épithètes liées postposées pour décrire la réalité, les faits concrets. Partant, le choix de ces différentes épithètes postposées a permis, du fait de la description de la réalité et du concret, de mettre en relief l'écriture réaliste de Kourouma. Parfois, pour traduire ses pensées critiques, il use de

²¹ René LAGANE, *Difficultés grammaticales*, Paris, Larousse, 2011, p.8.



Revue Baobab: numéro 10

Premier semestre 2012

l'antéposition relevant d'une transgression de la norme, démontrant que l'antéposition est la place de l'expressivité.

BIBLIOGRAPHIQUE

CORPUS

-Ahmadou KOUROUMA, *Les Soleils des Indépendances*, Paris, Seuil, 1970.

Ouvrages de référence



Revue Baobab: numéro 10

Premier semestre 2012

- FROMILHAGUE Catherine, SAUCIER –CHATEAU Anne, *Introduction à l'analyse stylistique*, Paris, Nathan, 2000.
- MARCHAND Franck, *Manuel de linguistique appliquée : analyse de la langue, Tome 3*, Paris, Delagrave, 1981.
- DUBOIS Jean, LAGANE René, *La Nouvelle Grammaire du français*, Paris, Larousse, 1961,
- CHEVALIER Jean-Claude, Claire BLANCHE-BENVENISTE, *Grammaire du français contemporain*, Paris, Larousse, 1987.
- WAGNER Léon-Robert, PINCHON Jacqueline, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, 1991.
- COURT Georges, *Pour mieux connaître le français*, Paris, Fourcher, 1974.
- DUBOIS Jean, LAGANE René, *Grammaire*, Paris, Larousse, 2011.
- LAGANE René, *Difficultés grammaticales*, Paris, Larousse, 2011.
- PEYROUET Catherine, *Style et rhétorique*, Paris, Nathan, 2000.
- DECRAENE Paulette, Revue « *L'Afrique littéraire et artistique* », Paris, AUPELF, 2^e Trimestre, 1978, N° 48.
- GREVISSE Maurice, *Le bon usage*, Paris-Gembloux, Duculot, 1993.